DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2023

Décision du 27 février 2023

02.2023-17	**PATRIMOINE** **Marché à procédure adaptée « Création d'une évacuation au départ du toboggan comprenant le carottage de la dalle béton et la réalisation d'un réseau d'évacuation en tube PVC à Aqua'Val Maine à Aigrefeuille sur Maine »**

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°22.02.2022-17 du Conseil communautaire en date du 22 février 2022 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant la nécessité d'engager des travaux d'investissement pour l'entretien d'un équipement communautaire, plus précisément créer une évacuation au départ du toboggan comprenant le carottage de la dalle béton et la réalisation d'un réseau d'évacuation en tube pvc sur l'équipement aquatique Aqua'Val Maine à Aigrefeuille sur Maine,

Considérant que la société HERVE THERMIQUE, sise 5 rue du Chêne Lassé à Saint Herblain (44800), dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un contrat pour la création d'une évacuation au départ du toboggan comprenant le carottage de la dalle béton et la réalisation d'un réseau d'évacuation en tube PVC à Aqua'Val Maine à Aigrefeuille sur Maine, avec la société HERVE THERMIQUE, sise 5 rue du Chêne Lassé à Saint Herblain (44800, pour un montant total de 8 870,00 € H.T. soit 10 644,00 € T.T.C.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le Président,
Jean-Guy Cornu

AR-Préfecture de Nantes
044-200067635-20230307-1-AU

Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 07-03-2023
Publication le : 07-03-2023

Publication sur le site internet le : 08/03/2023